



# Du diagnostic au projet d'aménagement stratégique

**Atelier de  
concertation  
Cadre de vie**

13 juin 2023

# QU'EST-CE QU'UN SCoT ?



→ En l'absence de SCoT, les communes sont sous le régime de la constructibilité limitée (ouverture de zones d'urbanisation futures sous accord du Préfet).



# QU'EST-CE QU'UN SCOT ?



- Des études thématiques ont été menées pour venir constituer un diagnostic global de l'Oisans
- Ce diagnostic soulève des enjeux qui nourrissent le Projet d'Aménagement Stratégique



# LES ETAPES DE LA PROCEDURE

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE QUI PRESCRIT L'ÉLABORATION DU SCOT**  
Mentionnant les motifs et définissant les modalités de la concertation

15 décembre 2022

Notification au Préfet –  
transmission du porter à  
connaissance (PAC)

Notification aux  
personnes publiques  
associées

## ÉLABORATION DU DOSSIER DE SCOT

ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC (QUI EST EN ANNEXE DU SCOT ET NON UNE PIÈCE SPÉCIFIQUE) **Fin 2022**

**1 - ÉLABORATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE** **Juillet**

**2 - ÉLABORATION DU DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS** **Fin 2023**

**3 - ÉLABORATION DES ANNEXES**

### MODALITES DE CONCERTATION

3 réunions publiques  
3 ateliers thématiques  
Animation estivale  
Articles  
Registre

Concertation avec les **personnes publiques associées** :

- Diagnostic
- PAS
- DOO

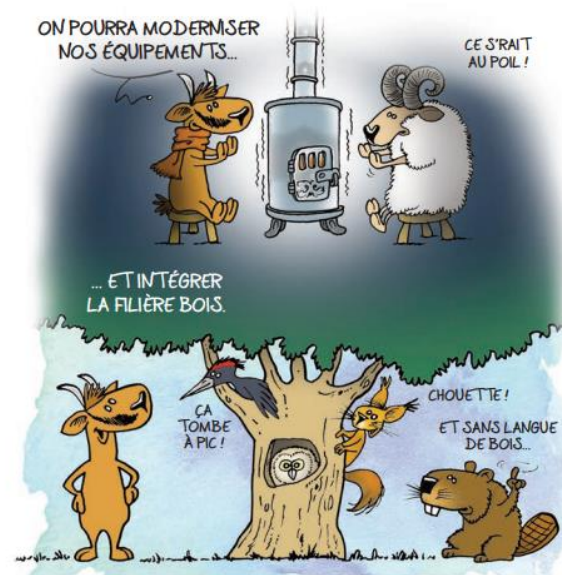


# Les outils numériques

## Site internet : oisans2040.fr

- SCOT en 10 question
- BD de Scoty
- Les diagnostics
- Les restitutions de réunion publiques et atelier de concertation
- Les prochaines dates

### Le SCoT, l'occasion pour repenser notre avenir énergétique



## OISANS 2040 UN TERRITOIRE À VIVRE ET À EXPÉRIMENTER

La Communauté de communes  
aujourd'hui...

6. Quels sujets retrouve-t-on dans « Oisans 2040 » ?

+

7. Comment est élaboré « Oisans 2040 » ?

+

8. Quand « Oisans 2040 » sera-t-il finalisé ?

+

9. Comment puis-je suivre l'avancée de « Oisans 2040 » ou participer à son élaboration ?


+

10. « Oisans 2040 » est-il un document figé ?

-

Par essence, un SCoT n'est pas figé dans le temps puisqu'il doit être représentatif du bassin de vie, susceptible de mutations, il doit répondre aux besoins évolutifs du territoire et apporter des réponses aux nouveaux enjeux globaux. Ainsi, l'arrivée ou le départ de communes ou intercommunalités, un changement de présidence à la tête de la structure porteuse du SCoT ou encore, une évolution législative, sont d'autant de facteurs qui peuvent nécessiter de modifier le projet, peu ou prou.

Pour « Oisans 2040 », toute potentielle révision devra être décidée par les élus de la Communauté de communes de l'Oisans. De plus, comme tout SCoT, il sera soumis à une obligation d'évaluation, 6 ans après son approbation, qui fait généralement émerger des nécessités de modifications, à la marge ou plus importante.



**Synthèse du diagnostic**  
**Zoom sur le cadre de vie**

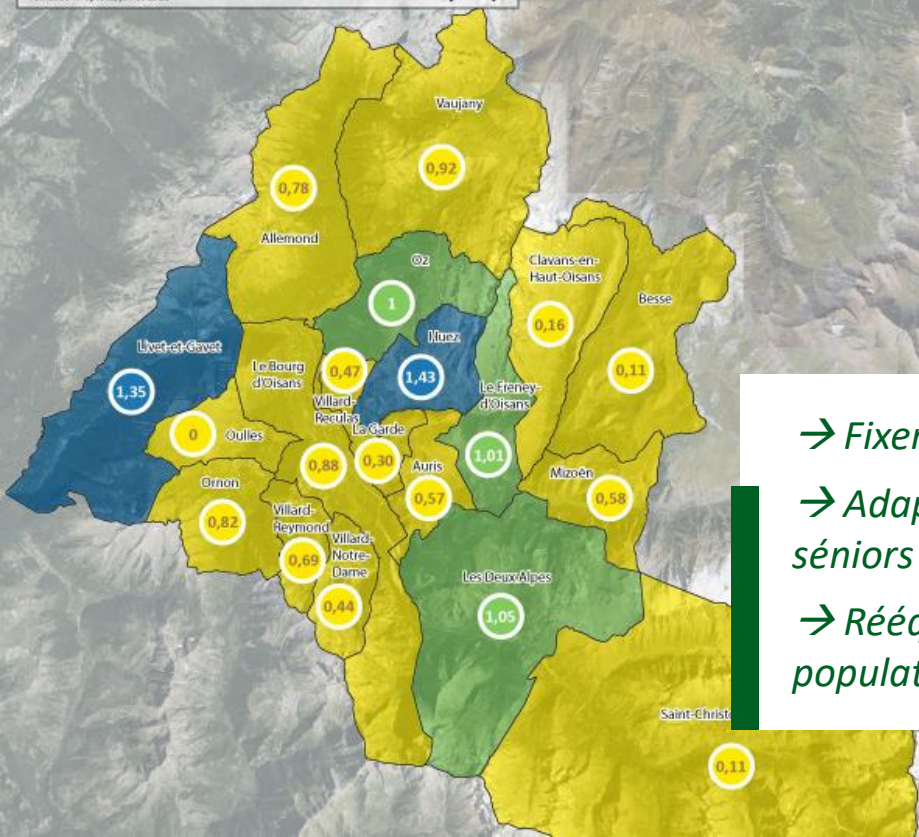
# ENJEUX DEMOGRAPHIQUES ET RESIDENTIELLES

Analyse de la variation de la population de la communauté de communes entre 2013 et 2019

- Commune à « dominante âgée » (valeur < 1)
- Commune avec autant de « jeunes » que « âgées » (valeur = 1)
- Commune à « dominante jeune » (valeur > 1)

Source: Données INSEE, orthophoto © IGN 2021  
Logiciel: QGIS 3.16/Adobe Illustrator CS6  
Réalisation: Alpitote, juillet 2022

0 2,5 5 km



## Une population stable en nombre

- ✓ + 114 habitants en 20 ans (1999/2019); 82 % sur 5 communes
- ✓ Une population vieillissante ;
- ✓ Les stations de ski font face à une baisse de leur population au profit des vallées ;
- ✓ Un taux de résidences secondaires élevé : 75% du Parc (contre 8% en Isère) ;
- ✓ Faible progression du nombre de logements en Oisans
- ✓ Un coût du logement permanent déconnecté des revenus ;

→ Fixer une population permanente

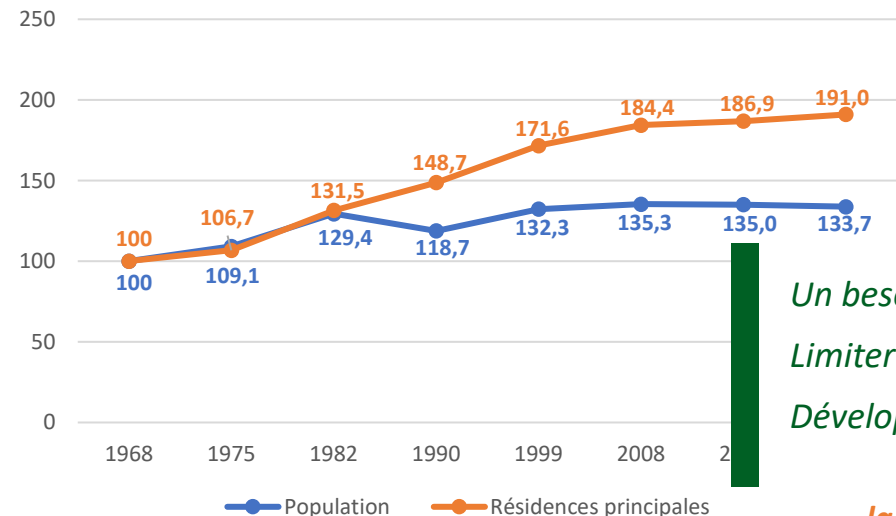
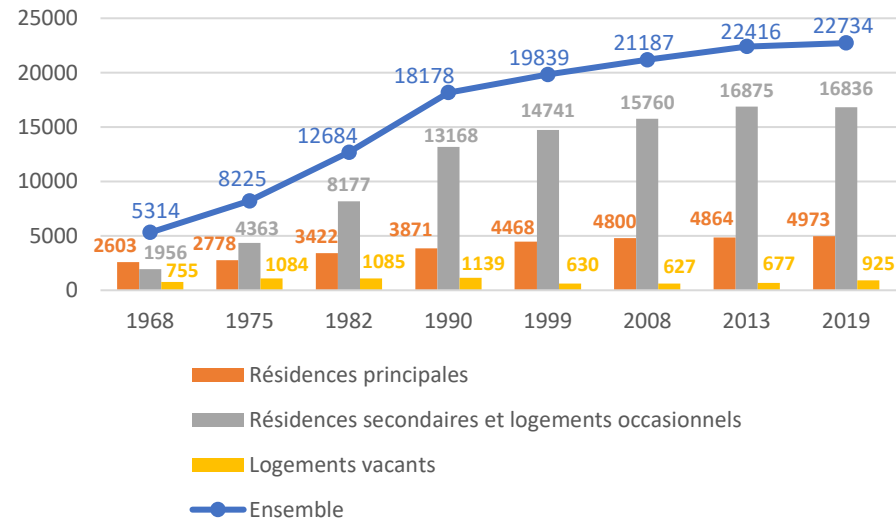
→ Adapter les logements aux évolutions démographiques en particulier les seniors et les jeunes actifs

→ Rééquilibrer le territoire pour assurer à minima un maintien de la population actuelle de chaque commune

... un objectif de +0,15% à 20 ans est envisagé soit + 400 habitants



# ENJEUX EN MATIERE DE LOGEMENTS



## Logements permanents / saisonniers vs résidences secondaires

- ✓ + 2895 logts en 20 ans (1999/2019) dont 72% de résidences secondaires → manque d'outils stratégiques (ORIL, conventions...)
- ✓ Peu de logements vacants (4%) mais certains territoires sont plus impactés que d'autres (Bourg d'Oisans, Le Freney, Livet Et Gavet, Saint Christophe en Oisans) ;
- ✓ Seulement 7,5% de logements sociaux sur le territoire alors que le marché est particulièrement tendu : plafond de revenu inadapté (PSLA, BRS) ;
- ✓ De plus en plus de difficultés pour proposer des logements pour les travailleurs saisonniers du fait de l'augmentation du prix du foncier

*Un besoin de 700 logts permanents à 20 ans (500 en point mort + 200 en croissance)*

*Limiter les résidences secondaires uniquement aux opérations non consommatrices d'espaces*

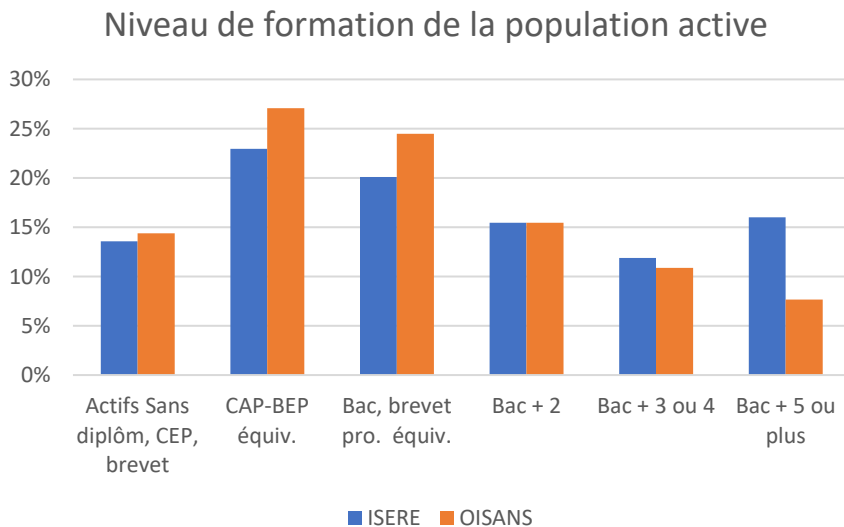
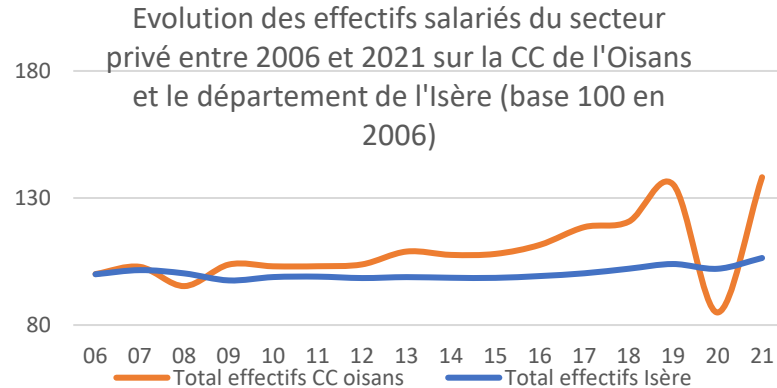
*Développer une nouvelle stratégie pour les travailleurs saisonniers*

*... la question de prise de compétence habitat est à poser en lien avec le développement d'une SEM/SPL capable de répondre à cette problématique*





# ENJEUX EN MATIERE D'EMPLOI



## Une situation de l'emploi plutôt favorable grâce aux emplois saisonniers, mais qui ne bénéficie pas à tous

- ✓ 5856 emplois salariés privés sur la CC de l'Oisans au 31/12/2021, soit + 38% par rapport à 2008 (ACOSS-URSSAF)
- ✓ 7640 recrutements en 2021, dont près de 60% en nov-déc. et 20% en juin
- ✓ **61% des emplois dans le secteur des services**
- ✓ **Une population active qui a suivi des formations plus courtes que la moyenne départementale**
- ✓ 420 demandeurs d'emploi de longue durée (>1 an) en juin 2022, dont 265 très longue durée (>2ans), et 167 foyers allocataires du RSA
- ✓ Des difficultés de recrutement liées notamment aux difficultés de logement des salariés et aux contraintes de mobilités

*Favoriser l'accès à une activité économique à l'année, en travaillant les complémentarités des activités*

*Favoriser l'accès à l'emploi pour les personnes très éloignées, en travaillant l'insertion par l'activité économique*

*Proposer une offre de formation adaptée à l'économie du territoire, faciliter l'accès à la formation*

**... agir sur l'emploi en travaillant les freins périphériques : logement, mobilité, formation**



# ENJEUX EN MATIERE DE CULTURE

- 35 associations culturelles
- 23 artistes et artisans en Oisans d'une grande diversité et de renommée internationale pour certains
- Un réseau de Musées bien développé
- Des festivals
- RMO, Ecole de Musique, CTL, CTEAC,

✓ ETUDE MENEÉ PAR LE CABINET 104 PARIS DE JUIN 2022 A JANVIER 2023



- *Un territoire culturellement riche*
- *Des ressources locales à renforcer et à valoriser*
- *Une identité culturelle et patrimoniale à valoriser*
- *Des dispositifs et services existants sur lesquels s'appuyer*
- *Une offre culturelle inégale et fortement marquée par la saisonnalité*
- *Un manque de stratégie culturelle et de coordination à l'échelle du territoire*
- *Un manque de moyens humains*

- ❑ Créer un poste de coordinateur·rice culture au sein de la CCO
- ❑ Définir un fil rouge et une saison culturelle pour l'Oisans
- ❑ Renforcer la communication sur l'offre culturelle en Oisans
- ❑ Développer un programme de résidences artistiques sur le territoire
- ❑ Mutualiser les moyens techniques et humains à l'échelle intercommunale
- ❑ Renforcer le portage de la culture et la sensibilisation des communes
- ❑ Renforcer le rôle des bibliothèques et de la lecture publique sur le territoire

- ❖ *Un enjeu d'attractivité du territoire*
- ❖ *Un enjeu de cohésion sociale à travers une identité*
- ❖ *Un enjeu de démocratisation de la culture et d'équité sur le territoire*
- ❖ *Un enjeu de protection sociale et d'accompagnement des artistes du territoire*



# ENJEUX EN MATIERE D'ACTION SOCIALE

## *L'action Sociale et médico-sociale*

### Article L116.1 du CASF

tend à promouvoir

**L'autonomie et la  
protection des  
personnes**

**La cohésion sociale**

**L'exercice de la  
citoyenneté**

tend à prévenir

**Les exclusions  
et à en corriger les effets**

**L'action sociale en Oisans est multi partenariale:**

- Le Département
- Les communes
- La Communauté de Communes de l'Oisans
- Le CIAS
- Les Associations
- Les professions médicales et para
- Le RPG

**Elle se traduit par la mise en place de  
services/actions et prestations**

Dispositif de réussite éducative; Centre de santé  
sexuelle; Multi accueil; France Services; service jeunesse  
Relais petite enfance; les services culturels

# LES SERVICES A LA POPULATION

repose sur une évaluation continue des besoins et attentes  
de tous les groupes sociaux

La famille

La petite enfance

L'enfance

La jeunesse

Personnes âgées

Personnes en  
situation de  
handicap

Personnes et  
familles  
vulnérables

**La convention territoriale globale ( CTG):** un Dispositif multi  
partenarial, avec l'objectif de développer une offre de services  
complète, innovante et de qualité aux usagers ;

## 4 thématiques

- Petite enfance/enfance/parentalité
- Jeunesse
- Handicap enfance
- Vie sociale et citoyenneté

**Le Contrat territorial Jeunesse, dispositif multi partenarial**

Service jeunesse

**L'analyse des besoins sociaux:** *Identifier les problématiques sociales, repérer les  
manques et les besoins;*

**Maintenir la cohésion sociale sur le territoire**  
**Réduire les inégalités et prévenir l'exclusion**

**Accueillir et maintenir les populations sur le territoire**

**Offrir aux populations un cadre de vie harmonieux et équilibré**



# ENJEUX EN MATIERE DE SANTE

## LE SCHEMA DE SANTE EN OISANS



### ❑ 4 Maisons de santé en Oisans

Dont 2 maisons pluridisciplinaires labellisées, à l'Alpe d'Huez et aux 2 Alpes

- ❑ 1 maison paramédicale au Freney d'Oisans
- ❑ 1 logement réservé à l'accueil des internes et professionnels de santé en renfort

Entre crise du système de santé nationale et besoin local

*Assurer la continuité et la permanence des soins en intersaison les week-end et jours fériés*

*Assurer un parcours coordonné des soins des patients*

*Trouver des médecins à l'installation pérenne sur le territoire, formés à la médecine de montagne*

*Apporter un accès aux soins équitable sur le territoire*

*Renforcer l'offre de soins en rapport au besoin ses habitants permanents et de la population touristique*

- 11 médecins permanents et des médecins en renforts saisonniers
- 4 centres de soins infirmiers
- 1 Ehpad
- 2 résidences autonomie
- 2 cabinets dentaires
- 4 orthophonistes
- 1 ophtalmo
- 3 psychologues
- 7 pharmacies
- 1 sage femme
- 2 psychomotriciennes
- Des professionnels libéraux ( Kinés; infirmiers; .....
- 2 sociétés ambulances
- 4 services ADMR d'aide et de soin à domicile
- 1 borne de téléconsultation sur le territoire





# Premières réflexions sur le PAS

## La transition écologique : une approche transversale

Volonté des élus d'inscrire la transition écologique dans les différentes thématiques du territoire (logements, agriculture de proximité, rénovation, énergie de proximité, mobilités décarbonées...)

**AXE 1 : UN TERRITOIRE PRÉSERVE POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ**

**AXE 2 : UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ GARANT D'UNE POPULATION À L'ANNÉE**

**AXE 3 : UNE ÉCONOMIE ENDOGÈNE CONFORTÉE S'APPUYANT SUR UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE DURABLE**

**Programme  
d'Aménagement  
Stratégique**

Elaboration de octobre  
2022 à juin 2023

- Débat en juillet 2023



# AXE 2 : UN TERRITOIRE EQUILIBRE GARANT D'UNE POPULATION À L'ANNÉE

## **Orientation 1 : Consolider l'armature urbaine du territoire**

- Objectif 1 : Poursuivre le développement des 3 principales polarités (Le Bourg d'Oisans, Les Deux Alpes, Huez)
- Objectif 2 : Conforter les pôles d'appuis (Allemond, Livet et Gavet)
- Objectif 3 : Soutenir la croissance des pôles relais (Vaujany, Auris, Oz, Freney d'Oisans)
- Objectif 4 : Maintenir une vie dans les villages

## **Orientation 2 : S'installer en Oisans**

- Objectif 1 : Favoriser l'accès à une activité économique à l'année en travaillant sur les complémentarités des activités et l'insertion par l'activité économique
- Objectif 2 : Proposer une offre en logement adaptée aux besoins du territoire
- Objectif 3 : Proposer une offre de formation adaptée à l'économie du territoire

### **Programme d'Aménagement Stratégique**

- Elaboration de octobre 2022 à juin 2023
- Débat en juillet 2023



## AXE 2 : UN TERRITOIRE EQUILIBRE GARANT D'UNE POPULATION À L'ANNÉE

### **Orientation 3 : S'appuyer sur l'équilibre du territoire pour proposer une vie à l'année**

- Objectif 1 : Compléter l'offre en équipements publics à l'année
- Objectif 2 : Conforter l'offre de services publics et le lien social
- Objectif 3 : Conforter l'offre commerciale et de services

### **Orientation 4 : Rendre accessible le territoire et mettre en réseau les différentes polarités pour travailler leur complémentarité**

- Objectif 1 : La mobilité solidaire au service des habitants les plus isolés : améliorer la desserte des villages
- Objectif 2 : Finaliser la voie verte et permettre les connexions vers la métropole grenobloise, la Savoie et le Briançonnais

### **Programme d'Aménagement Stratégique**

- Elaboration de octobre 2022 à juin 2023
- Débat en juillet 2023





# CALENDRIER REGLEMENTAIRE PREVISIONNEL

